

# Procès-verbal de la 172<sup>e</sup> assemblée générale

tenue le 17 janvier 2018 à 9h au local 2-52-101

## Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.....	1
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.....	1
3. Adoption de l'ordre du jour.....	1
4. Adoption du procès-verbal de la 171 <sup>e</sup> assemblée générale tenue le 17 octobre 2017; et suites.....	1
5. Informations :.....	2
5.1 Travaux du comité PSST et du comité QVT.....	2
5.2 C'Viable : plan d'aménagement du campus.....	2
5.3 Processus de révision de notes.....	2
5.4 Situation financière du Cégep de Sherbrooke.....	2
6. Relations intimes entre enseignant.e et étudiant.e.....	2
7. Élections :.....	3
7.1 Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'élections.....	3
7.2 Élection au comité pour le cours complémentaire « Préparation à l'international ».....	3
7.3 Élection complémentaire au poste de responsable au secrétariat du bureau exécutif.....	4
8. Divers.....	4
10. Levée de l'assemblée.....	4

### 1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

---

**Résolution 172.1** « Il est proposé de désigner Jean-Thomas Courchesne président de l'assemblée. »  
Steve McKay propose et Vincent-Pierre Martineau appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

### 2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

---

**Résolution 172.2** « Il est proposé d'accepter Marie-Claude Fontaine (T. de bioécologie), Frederic Moisan (Histoire), Vincent Renart (Éducation physique) et Mahamadou Cissé (T. de l'informatique) comme nouveaux membres du SPECS-CSN. »  
Catherine Ladouceur propose et Christophe Allaire-Sévigny appuie.  
Adoptée l'unanimité .

### 3. Adoption de l'ordre du jour.

---

**Résolution 172.3** « Il est proposé d'accepter l'ordre du jour tel que présenté. »  
Julie Dionne propose et Diane Lafrance appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

### 4. Adoption du procès-verbal de la 171<sup>e</sup> assemblée générale tenue le 17 octobre 2017; et suites.

---

**Résolution 172.4** « Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 171<sup>e</sup> assemblée générale tenue le 17 octobre 2017 tel que présenté. »  
Louis Desmeules propose et Catherine Ladouceur appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

#### Suites au procès-verbal :

- Aucune suite.

## 5. Informations :

---

### 5.1 Travaux du comité PSST et du comité QVT.

Michael Labarre nous parle de l'avancement des travaux des comités.

### 5.2 C'Viable : plan d'aménagement du campus.

Michael Labarre nous informe des travaux du comité et du futur plan d'aménagement du campus.

- Un membre suggère que l'on s'informe sur les procédures entourant l'appel d'offres afin de savoir si les étudiant.es de notre institutions pourraient prendre part au processus.

### 5.3 Processus de révision de notes.

Les enseignant.es ont été sondé.es. La politique doit être présentée à la commission des études.

### 5.4 Situation financière du Cégep de Sherbrooke.

Steve McKay rappelle à l'assemblée les derniers événements liés à la publication des états financiers du Cégep en décembre dernier. Ce dernier salue les sorties médiatiques de la direction. Un appel est lancé aux membres afin de rester aux aguets. Ce dossier sera suivi de près par l'exécutif.

## 6. Relations intimes entre enseignant.e et étudiant.e.

---

- Considérant les dénonciations concernant des dossiers à caractère sexuel dans le monde de l'éducation;
- Considérant l'importance de prévenir et de faire cesser toute atteinte à la dignité et à l'intégrité des étudiants et des étudiantes en milieu collégial;
- Considérant le dépôt récent par la ministre responsable de l'Enseignement supérieur du projet de loi n°151 : Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement;
- Considérant le lien de confiance qui est à la base d'une relation pédagogique exigeant du professeur ou de la professeure un rôle de mentor;
- Considérant que la relation pédagogique entre un.e professeur.e et un.e étudiant.e peut se traduire de diverses façons, notamment lorsque le professeur ou la professeure :
  - donne un cours à un.e élève et évalue ou corrige ses productions dans le cadre dudit cours;
  - supervise un.e élève dans le cadre d'un stage ou d'un projet de recherche;
  - assume formellement le rôle de mentor auprès d'un.e élève;
  - collabore à un projet avec un.e élève;
  - recommande un.e élève pour un emploi, un stage, une bourse ou tout autre prix;
  - participe aux discussions relatives à l'encadrement, discussions qui ont un impact sur l'élève pour la poursuite de ses études;
  - participe à toute autre activité reliée à l'élève où le professeur ou la professeure doit juger sa prestation ou ses réalisations;
- Considérant la nécessité d'éviter les conflits d'intérêts et de fonder les évaluations (des apprentissages ou autres) sur la base de l'équité et de l'impartialité;
- Considérant qu'un rapport intime entre un.e professeur.e et un.e étudiant.e peut être perçu comme une relation privilégiée par les autres étudiant.es;
- Considérant qu'en vertu de la politique pour contrer le harcèlement sexuel du Cégep de Sherbrooke, tout enseignant.e a droit à un milieu de travail exempt de toute forme de harcèlement;
- Considérant la proposition votée à l'unanimité par la FNEEQ d'appeler ses syndicats affiliés (dont le SPECS-CSN) à proscrire tout rapport intime (amoureux ou sexuel) avec un étudiant ou une étudiante dans une relation pédagogique ou d'autorité;
- Considérant l'importance pour le SPECS-CSN de prendre une position de principe dans ce dossier;

« Il est proposé que, dans le respect des droits de tous et de toutes, le SPECS-CSN énonce le principe suivant : il est incompatible avec la fonction d'un professeur ou d'une professeure d'avoir une relation intime – amoureuse ou sexuelle – avec un étudiant ou une étudiante inscrit.e au Cégep de Sherbrooke. »  
Philippe Langlois propose et Noémi Roy appuie.

**Proposition d'amendement 1 :**

Il est proposé d'ajouter le mot « généralement » avant le mot « incompatible ».

Lucas Deschênes propose et Antonin Xavier-Fournier appuie.  
La proposition d'amendement 1 est rejetée à la majorité.

**Proposition d'amendement 2 :**

Il est proposé d'ajouter à la fin : « avec qui le professeur ou la professeure est engagé.e dans un contexte de relation pédagogique et d'autorité. »

Guillaume Lallier propose et Jean-François Fortier appuie.  
La proposition d'amendement 2 est adoptée à la majorité.

**Résolution 172.5**

La proposition principale telle qu'amendée se lit comme suit :  
« QUE, dans le respect des droits de tous et de toutes, le SPECS-CSN énonce le principe suivant : il est incompatible avec la fonction d'un professeur ou d'une professeure d'avoir une relation intime – amoureuse ou sexuelle – avec un étudiant ou une étudiante inscrit.e au Cégep de Sherbrooke, avec qui le professeur ou la professeure est engagé.e dans un contexte de relation pédagogique et d'autorité. »

La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

**Résolution 172.6**

« Il est proposé :  
que le comité exécutif du SPECS-CSN s'engage à sensibiliser ses membres afin de maintenir et de protéger le lien de confiance entre les professeur.es et les étudiant.es dans le cadre de la relation pédagogique et de la relation d'autorité;

que le comité exécutif du SPECS-CSN demande à la Direction :  
- de sensibiliser elle aussi tout le personnel du Cégep face à ce dossier;  
- de profiter des activités d'accueil du nouveau personnel pour le sensibiliser face à ce dossier;  
- d'établir des balises pour aider à une gestion respectueuse des situations qui pourraient émerger face à ce dossier, en prévoyant des mécanismes permettant aux personnes qui se retrouvent dans une relation intime enseignant.e - étudiant.e d'en sortir avec un minimum d'impacts collatéraux.

Philippe Langlois propose et Noémi Roy appuie.  
Adoptée à la majorité.

## 7. Élections :

### 7.1 Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'élections.

**Résolution 172.7**

« Il est proposé de désigner Jean-Thomas Courchesne président d'élections et Anne-Marie Leblanc secrétaire d'élections. »  
Steve McKay propose et Julie Dionne appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

## 7.2 Élection au comité pour le cours complémentaire « Préparation à l'international »

Il y a trois postes à combler.

Ouverture de la période de mise en nomination :

- Michèle Boissinot (TTS) (elle a transmis une procuration)
- Guillaume Lallier (Littérature et communication) (il accepte)
- Jean-Nicolas Grieco (Éducation physique) (il accepte)
- Marc-Antoine Turcotte (Politique) (il retire sa candidature)

Fermeture de la période de mise en nomination.

### Résolution 172.8

« Il est proposé que l'on scinde le vote par familles pré-universitaire vs technique. »

Julie Dionne propose et Jean-Francois Fortier appuie.

Adoptée à l'unanimité.

**Résultat du vote :**

- Postes de familles pré-universitaires : **Guillaume Lallier** et **Jean-Nicolas Grieco** sont élus par acclamation
- Poste de famille technique : **Michèle Boissinot** est élue par acclamation.

## 7.3 Élection complémentaire au poste de responsable au secrétariat du bureau exécutif.

Trois personnes ont déposé leur candidature dans le cadre de l'élection complémentaire au poste de responsable du secrétariat : Geneviève Charest, Marie-Claude Fontaine et Mathieu Poulin-Lamarre.

Résultat du vote secret : Mathieu Poulin-Lamarre est élu à la majorité absolue.

## 8. Divers.

---

Aucun point.

## 10. Levée de l'assemblée.

---

### Résolution 172.9

« Il est proposé de lever l'assemblée. »

Vincent-Pierre Martineau propose et Vincent Renart appuie.

Adoptée à l'unanimité.

---

Steve Mc Kay, président

---

Anne-Marie Leblanc, secrétaire par intérim